



TRANSMIS LE 03/07/2024  
REÇU LE 03/07/2024  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE  
PUBLIÉ LE 04/07/2024  
EXÉCUTOIRE LE 04/07/2024

Caractère Exécutoire  
Le 4 juillet 2024

2024/...

Par délégation du Maire

Fluo JOUANO CHARRIÈRES GUIGNO



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024 DÉLIBÉRATION N°24

**OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LE REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES DANS TROIS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS.**

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 du mois de juin à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Adjoint au Maire (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI (Pouvoir à Xavier MELKI jusqu'à son arrivée à 20h20, question 12), Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNERIEY, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

**Conseillers Municipaux (\*) :** Vincent MULOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Océane USTASE.

#### ABSENTS ayant donné Procuration

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Xavier MELKI (pour les questions 1 à 12 incluse)

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Ginette FIFI-LOYALE : Françoise GONZALEZ

Rachel SABATIER GIRAULT : Laurie DODIN

Marion WERNER : Sophie FERREIRA

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE : Florent BATIER : Océane USTASE.

#### ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

**Secrétaire de séance :** Sabrina FORTUNATO.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la -Garenne (95130)

Question n°24 du CM du 27/06/2024 - P 1/2

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024  
DÉLIBÉRATION N°24**

**OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LE REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES DANS TROIS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS.**

**Le Conseil Municipal**

**VU** les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder au remplacement des chaudières dans trois équipements sportifs (le gymnase de l'école de l'Épine Guyon, la salle de boxing et le gymnase Jules Ferry),

**CONSIDÉRANT** le soutien apporté aux collectivités par le Conseil départemental du Val-d'Oise au titre du dispositif « Equipements sportifs »,

**APRÈS** l'avis de la Commission « Techniques » en date du 6 juin 2024 et de la Commission "Ressources et Développement" en date du 13 juin 2024,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** la demande de subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise pour le remplacement de chaudières dans trois équipements sportifs.

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1323 fonction 321 du budget de la Commune,

**Article 4 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**A l'unanimité des votants**

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Xavier MELKI**

**Maire de Franconville-la-Garenne**

**Conseiller régional d'Île-de-France**





